

La cocréation dans le contexte des villes durables : concepts, défis et perspectives

Jeudi 7 septembre 2023

Questions – réponses

La co création se veut inclusive avec une approche participative des différents acteurs. Existe-t-il un Guide Méthodologique de référence pour les processus de co création ?

Dans les dynamiques de participation citoyenne au Maroc, la réflexion et les pratiques ont montré que les acteurs mettent davantage l'accent sur le concept de " codécision " que sur celui de " co-création ", renvoyant à des processus décisionnels où l'acteur institutionnel et l'acteur associatif conçoivent, élaborent et mettent en œuvre des décisions ou des idées de projets (comme dans le cas des expériences de budget participatif). Dans ce contexte, un guide et des outils ont été développés par la Direction Générale des Collectivités Territoriales, à destination notamment des collectivités locales. En ce qui concerne la cocréation dans le cadre du projet Tadafor (Maroc), en plus des formations à ce sujet à l'attention des acteurs communaux et associatifs, nous sommes en train d'élaborer deux guides complémentaires : l'un sur la cocréation et l'autre sur l'inclusion dans la cocréation. Une fois ces guides finalisés et validés par les partenaires du projet, nous pourrons les partager avec d'autres acteurs intéressés surtout la société civile.

Le dialogue multi acteur permet-il de responsabiliser chaque partie prenante (ONG, Etat, acteurs directs, Municipalités...) sur le long du processus ?

D'après notre expérience, le dialogue multi acteurs favorise la responsabilisation des parties prenantes tout au long du processus de co-création, à condition que certains principes soient respectés, tels que : la transparence, l'inclusion, le partage d'une vision commune, l'établissement d'une communication régulière, la perception d'avantages mutuels, l'engagement formel, l'adaptabilité, le leadership et la coordination.

Par exemple, il est important que les rôles et les responsabilités soient clarifiés par des discussions ouvertes et transparentes, que l'inclusion garantisse que toutes les voix (femmes, jeunes, personnes handicapées, etc.) soient entendues, que les engagements formels renforcent la responsabilité, que l'adaptabilité permette de répondre à l'évolution des besoins et des circonstances, et que le leadership facilite la collaboration et la coordination entre les parties prenantes.

La capacité d'action est maximisée lorsque des connaissances, des ressources, un leadership et une structure sont mis en commun.

Existe-t-il un instrument politique qui exige des acteurs du développement local qu'ils s'engagent dans des projets de développement au Maroc ?

L'instrument politique dans ce cas est la valorisation de la démocratie participative en tant qu'ensemble d'outils et procédés pour combler les contraintes liées à la participation de

certaines acteurs (comme les jeunes et les femmes) en matière de développement local notamment.

Plus spécifiquement, les plans de développement des collectivités territoriales (communes, provinces, régions) doivent être élaborés en collaboration avec les acteurs locaux : OSC, citoyen.ne.s, secteur privé.... C'est également le cas des instruments participatifs exigés par la loi comme les instances consultatives et les espaces de dialogue et de concertation ouverts aux citoyens-nnes et aux organisations de la société civile.

Quelles sont les difficultés rencontrées au Maroc pour appliquer la méthodologie de la co-création à certains des projets mis en évidence ?

Des efforts considérables ont été faits ces dernières années en vue de promouvoir la participation citoyenne globalement, et donner sens pratique aux différents mécanismes et outils déployés à travers des dispositifs juridiques adoptés dans ce sens. Toutefois, plusieurs contraintes persistent encore et qui atténuent l'efficacité et l'efficience des dispositifs mis en place. Dans ce cadre l'application de la méthodologie de la cocréation, et plus globalement les processus de codécision, se heurte à un certain nombre de difficultés, notamment une culture de la cocréation assez limitée, une certaine résistance au changement notamment en lien avec l'ascension d'acteurs de la société civile et le partage des sphères de prise des décisions et de légitimité des processus décisionnels. La question des inégalités et l'accessibilité aux moyens , aux compétences et aux savoirs représentent également des défis énormes à surmonter, d'où l'importance des initiatives actuelles de renforcement des capacités et d'accompagnement pratiques des acteurs.

Quel est le rôle des autorités locales dans le contexte du Maroc ?

- Accompagner les processus et faciliter leur mise en œuvre
- Coordonner les efforts des acteurs ;
- Mobiliser la communauté ;
- Mobiliser les différentes parties prenantes ;
- Assurer la sécurité ;
- Garantir la cohérence avec le cadre législatif et normatif ;
- Assurer la durabilité.